

Réunion technique jeudi 07 mai 2020

Présents :

Lucie COULON – CTR IDF
Stéphane CHAOUAT – CTL IDF TT
Clémence BOUTEFEU – CTN
Stéphanie LEREBOURS – secrétaire technique et formation Ligue IDF TT
Arnaud GALAIS – CTD 75
Grégory BARRAULT – CTD 77
Grégory DUGOVIC – CTD 77
Fabien KANDIN – CTD 78
Rémi GIRAUDIER – entraîneur itinérant CD 78
Pascal HILLAIRET – CTD 91
Ludovic JAUMOTTE – CTD 92
Natacha KWIATEK – CTD 92
Ahmed ZEGLI – CTD 93
Sébastien HURE – Directeur CD 94
Damien CAYET – CTD 94
Xavier NOGARA – CTD 94
Lucian FILIMON – CTD 95

En raison de la crise sanitaire actuelle et des mesures de confinement, cette réunion s'est tenue en visioconférence.

Lucie débute la réunion en faisant un rapide point sur la situation sanitaire actuelle. Elle annonce ne pas avoir d'informations complémentaires concernant la reprise de l'activité au sein des clubs mais continuera à transférer toutes les notes et directives officielles dès que celles-ci sont reçues.

Stéphane annonce que la reprise du pôle espoir est repoussée (pas de reprise le 11 mai 2020) et que les Eurominichamp's 2020 sont annulés.

1 – Pôle Espoir

La Ligue Ile-de-France a reçu beaucoup de candidatures pour la saison 2020/2021. Celles-ci sont réparties de la manière suivante :

- 7 demandes d'entrées
- 18 renouvellement

Avec 25 pôlistes, l'effectif serait trop important pour réaliser un travail cohérent et de qualité.

La Commission fédérale se réunira le 14 mai 2020. L'équipe technique du pôle souhaite maintenir un effectif de 17 à 18 pôlistes, ce qui est déjà conséquent demande beaucoup de coordination.

Deux entrées sont envisagées: Noah VITTEL (né en 2009) de Courbevoie Sport Tennis de Table et Rija WARIN (né en 2009) d'Antony Sport Tennis de Table.

Sorties : Chloé CHOMIS et François GESLIN qui sont actuellement en Terminale, Mathis GREMILLON qui intégrera le Pôle Espoir/France de Tours et Elian ZEMMAL qui continuera à s'entraîner au sein de son club.

Il y a une incertitude autour de Crystal CHAN qui passe junior et sur le suivi des juniors en général (réflexion sur le rôle des Pôles Espoir, rôles et lissions de chacun des acteurs de la filière de haut-niveau).

Quentin LACROIX a postulé au Pôle France de Nantes mais ne l'intégrera pas. Néanmoins, l'équipe technique envisage de réaliser un partenariat avec le Pôle France afin de lui permettre de bénéficier d'autres partenaires d'entraînement.

Stéphane insiste sur le rôle important des Comités Départementaux concernant l'accompagnement de tous les jeunes pongistes n'entrant pas au Pôle Espoir.

Stéphane fait également un point sur les Pôles France : il n'y aura aucune entrée pour la saison 2020/2021. Concernant le Pôle France de Nancy, il n'y aura pas d'effectif, celui-ci sera mis en « stand-by ».

Il n'y a pas de changement au sein de l'organisation du Pôle Espoir, l'équipe d'encadrement reste identique. Cependant, Stéphane précise que son poste va évoluer. Il se concentrera désormais sur le management et la coordination du Pôle Espoir et de l'équipe d'encadrement, tout en continuant sa mission sur la détection. Clémence va continuer à intervenir sur la détection, en lien avec sa mission de détection nationale et réalisera, dans la mesure du possible, une ou deux séances complémentaires dans la semaine.

Pascal demande si certains profils sont « oubliés » avec la limitation du nombre d'entrée au Pôle Espoir.

Stéphane répond que les très bons profils sont normalement bien identifiés et insiste une nouvelle fois sur le rôle d'accompagnement des Comités Départementaux pour les jeunes non-pensionnaires du Pôle.

Fabien demande si certain(e)s benjamin(e)s vont continuer à être invités sur le Pôle Espoir les mercredis.

Stéphane répond que oui car l'action fonctionne bien. Elle facilite l'intégration au Pôle Espoir. Cependant, il est conscient qu'il n'est pas forcément évident de se rendre au Pôle Ile-de-France en semaine et que les joueuses et joueurs ne pouvant s'y rendre seront incités sur les CPS/stages de la Ligue Ile-de-France.

Fabien demande qui convoque ces profils. Il n'y a pas de procédure établie, Stéphane invite les CTD à se rapprocher de lui ou de Clémence si des profils sont intéressants.

Il est réalisé un point sur les politiques de soutien des Comités en faveur des pôlistes :
CD 75 : il y a une aide pour les pôlistes mais le montant n'est pas connu

CD 77 : il n'y a actuellement pas de pôlistes seine-et-marnais mais il y a une aide via la mise à disposition de relanceurs pour les meilleurs profils

CD 78 : il y a une aide pour les pôlistes qui en font la demande. Celle-ci était de 800 euros pour cette saison pour les deux joueurs ayant fait une demande. En contreparties, les pôlistes s'engagent à participer à au moins une action pour le Comité Départemental

CD 91 : il y a un budget alloué de 640 euros

CD 92 : aucune demande n'a été faite cette saison. Il n'y a aucune garantie que les élus accordent une aide.

CD 93 : il y a une aide pour ceux qui en font la demande. Celle-ci était de 500 euros pour cette saison pour les deux joueurs ayant fait une demande. Il y a également une possibilité d'aide matériel, à hauteur de 150 à 200 euros. Une convention est mise en place entre les bénéficiaires et le Comité Départemental afin de représenter celui-ci (sur des compétitions ou de la relance). Les parents sont sollicités sur des actions de bénévolat si les enfants ne peuvent pas participer aux actions.

CD 94 : il y a une aide sous forme d'une enveloppe de 2000 euros. Le Conseil Départemental apporte une aide aux joueurs étant sur liste « relève ». Si certains pôlistes bénéficient de cette aide, ils ne bénéficient pas de celle du Comité Départemental.

CD 95 : il y a une aide pour ceux qui en font la demande et celle-ci est de moins de 500 euros

Stéphane avait proposé que les aides accordées par les Comités Départementaux transitent par la Ligue Ile-de-France et ne soient pas versées directement aux familles, afin que la somme allouée soit bien utilisée au financement du Pôle Espoir. Les présidents des Comités Départementaux sont au courant de cette démarche.

Activités du Pôle Espoir : depuis cette saison 2019/2020, le Pôle Espoir travaille en collaboration avec les clubs implantés aux alentours du CREPS. Les juniors garçons et les meilleurs profils ont réalisé une séance par semaine à l'ACBB ce qui a fait beaucoup de bien aux joueurs.

Pour la nouvelle saison 2020/2021, une convention va être mise en place avec l'ACBB concernant la tenue de deux séances par semaine : une séance d'entraînement et une séance de matches.

Pour les pôlistes féminines, une convention sera mise en place avec l'EP Isséenne pour la tenue d'une séance par semaine.

Ces échanges sont importants et intéressants car ils permettent de ne pas rester isolés. L'objectif est d'utiliser toutes les ressources disponibles sur le territoire francilien.

La Ligue Ile-de-France va également mettre en place des stages féminins. Ceux-ci regrouperont les joueuses du pôle, les joueuses franciliennes isolées et le groupe de l'EPI. Les joueuses de club seront convoquées par la Ligue Ile-de-France. L'objectif est d'avoir une ouverture vers les clubs afin d'amener une dynamique régionale. Pour les juniors filles, l'objectif est d'aller chercher du niveau ailleurs.

Le format des stages n'est pas encore déterminé mais sera assez souple : les joueuses pourront participer au stage en internat ou externat.

Clémence ajoute que la Ligue Ile-de-France ne peut pas accueillir tout le monde car il s'agit d'une filière de haut-niveau, ce qui induit une notion de sélection et de valeur. C'est un système élitiste. Le rôle de la Ligue Ile-de-France est de faire des sélections serrées et le rôle des Comités Départementaux est d'entraîner la masse.

Les CTD font remarquer qu'il est difficile pour les départements d'entraîner à la fois la détection et les meilleurs minimes, cadets et juniors.

Stéphane a bien conscience de la difficulté des Comités Départementaux qui doivent gérer différentes actions.

2 – Détection

La Ligue Ile-de-France cherche à détecter les profils à fort potentiel en prenant en compte tous les facteurs (familiaux, clubs, projet etc.)

La Ligue Ile-de-France va remettre en place un Top Régional de Détection pour la saison 2020/2021. Il se tiendra le dimanche 24 janvier 2021. Cela fait suite à la demande des CTD, mais également à l'analyse du stage régional de détection qui avait remplacé le Top Régional qui ne permet pas de détecter les meilleurs profils (les effectifs sont biaisés car seuls les enfants acceptant de participer au stage sont observés, soit un nombre très restreint et ce ne sont pas forcément les plus intéressants).

La Ligue Ile-de-France souhaite pouvoir observer et découvrir plus d'enfants, ce qui sera possible sur le Top. De plus, participer à cette compétition est moins contraignant que la participation à un stage.

Cependant, Stéphane fait remarquer que le Top ne permet de détecter les profils que sur la base des résultats sportifs. Il insiste donc sur le fait que cette compétition doit être un des outils de la détection mais pas le seul.

Stéphane souhaite travailler en collaboration avec les CTD sur la formule de compétition. Celle-ci s'adresse aux poussin(e)s 1^{ère} et 2^{ème} année et doit tenir dans une salle de 16 à 20 tables.

Les propositions et constructions de la compétition sont transmises via le Google Doc joint à ce compte-rendu. Ce format est choisi afin que chacun puisse apporter ses idées et commentaires sur un seul et même document.

Il est réalisé aux CTS leur avis sur la remise en place du Top Régional de Détection :
CD 95 : Lucian pense que c'est une très bonne idée. La date proposée est cohérente. Il souligne l'importance de la possibilité d'avoir wild-card. Le CD 95 organise un tournoi poussin durant la première phase qui permettra d'orienter la sélection. Il pense que les enfants seront plus motivés par la compétition que par le stage.

CD 94 : le Comité Départemental a deux actions de détection en amont, donc la date di top Régional est cohérente. Le CD 94 a déjà des filles nées en 2012. Sébastien fait remonter son inquiétude sur la durée de la compétition en fonction de la formule choisie. Il propose que la compétition soit gérée par les techniciens afin de valoriser la compétition auprès des enfants et des familles.

CD 93 : Ahmed pense que revenir au To Régional de Détection est une bonne chose. Le Comité Départemental organise un tournoi 1^{ères} balles en 1^{ère} phase. Ahmed a un bémol sur le coaching car il pense que cela peut être difficile de les laisser les petits seuls sur la compétition.

CD 92 : Natacha et Ludovic pensent que rétablir le Top Régional de Détection est une bonne idée.

CD 91 : Pascal trouve que la date proposée est bonne. Le CD 91 organise un Top poussin en parallèle du critérium fédéral à partir de la seconde journée.

CD 78 : Le Comité Départemental organise une journée de détection le 29 novembre. Fabien propose qu'il soit proposé aux profils détectés lors du Top Régional de Détection de participer à la suite de cette compétition à un CPS ou un mini stage avec une seule nuit avant d'envoyer la liste pour le stage interrégional. L'idée est de proposer une continuité de l'action.

CD 77 : Grégory B et Grégory D sont favorables à la remise du Top Régional de Détection. LE CD 77 met en place un Top de Détection et tournoi jeunes pousses en amont du Top Régional.

CD 75 : il y a une action de masse en octobre pour les poussins et benjamins ainsi qu'un tournoi de détection qui sera avancé cette année afin que celui-ci se déroule en amont du Top Régional.

Stéphane demande aux CTD s'ils souhaitent le maintien du stage régional de détection.

Dans l'ensemble, les CTD souhaitent la suppression du stage. Ils font cependant remarquer que ce stage avait le bénéfice de faire travailler et échanger l'ensemble des Comités Départementaux en collaboration. Lucie et Stéphane rappellent que cette collaboration peut être faite lors des CPS régionaux qui sont organisés dans chaque Comité Départemental.

Les CTD demandent si un regroupement sur deux jours est envisageable afin que les enfants découvrent le fonctionnement d'un stage avec nuitée.

La Ligue Ile-de-France annonce qu'elle est favorable à la suppression du stage interrégional de Détection.

Pascal demande s'il est possible/prévu de prévoir de la relance complémentaire lors des CPS. Stéphane précise que les CPS en commun regroupent également des joueurs plus âgés ce qui permet aussi de fait d'avoir de la relance. Financièrement, il est difficile pour la Ligue Ile-de-France de faire appel à plus de relanceurs.

Les CTD peuvent se positionner sur les dates de CPS de la Ligue Ile-de-France pour réaliser une action commune.

3 – Les formations

Lucie annonce que suite à la crise sanitaire du Covid-19, toutes les formations prévues jusqu'à la fin de la saison sportive 2019/2020 sont annulées (filière fédérale, CQP et formations continues).

Lucie réfléchit à la mise en place de formations « hybrides » pour la filière fédérale pour la prochaine olympiade. L'idée serait de proposer sur la Ligue Ile-de-France deux types de formation sur chaque échelon de la filière fédérale :

- Une formation complètement en présentiel
- Une formation avec la partie théorie traitée en visio et la partie pratique en présentiel

L'objectif est de pouvoir accueillir plus de personnes au sein de nos formations et notamment des professionnels/salariés ne pouvant pas se rendre disponible durant une semaine complète. L'idée est de proposer une offre en complément et non en remplacement.

Ludovic, qui a réalisé une partie de l'IC (partie théorique) en visio réalise un retour sur celui-ci, en listant les points positifs et points négatifs

Lucie présente les thématiques des formations continues 2020/2021. Elles seront au nombre de trois :

- Valeurs de la République, Principe de laïcité et prévention de la radicalisation (le thème peut paraître lourd mais il s'agit essentiellement d'un travail

d'échanges, de compréhension et d'accompagnement des adhérents, dans nos rôles de techniciens et bénévoles)

- Entraîner autrement (formation qui devait se tenir les 02 et 03 avril 2020 et qui se tiendra les 08 et 09 avril 2021)
- Formation « Ping Santé module A »

Suite aux différentes questions soulevées par les CTD relatives aux certifications et aux tests de sélection du DEJEPS, Clémence a apporté les précisions suivantes :

Elle précise en premier lieu qu'il ne s'agit pas encore d'informations officielles :

- **Concernant les certifications, celles-ci se feront en trois étapes :**
 1. Circuit-training, sur une ou plusieurs qualités physiques, à définir, en leur demandant de compiler des extraits youtube, qu'ils enverront aux jurys. Ils devront s'assurer de la véracité des informations données dans leurs vidéos.
 2. Cahiers d'entraînement, individuel et collectif, ça, ça ne change pas.
 3. Entretien en visio conférence, sur le circuit-training, les cahiers d'entraînement, la culture d'entraînement, la démarche pédagogique.

Cet entretien est très important.

- **Concernant les tests de sélection :**
 1. Option 1: le Creps est ouvert en Juillet : 3 étapes:
 - a. un écrit sur des connaissances pongistes
 - b. une épreuve de jeu (démonstration technique et panier de balles) en respectant la distanciation sociale.
 - c. un entretien de motivation
 2. Option 2, le Creps n'est pas ouvert :
 - a. le même écrit sur les connaissances pongistes, par le biais d'une plateforme (Claroline, que j'utilise avec le Ministère des Sports)
 - b. un entretien de motivation, en visio conférence.

Au préalable, le dossier de candidature devra être dûment complété et renvoyé au Creps.

7 – Dates prochaines réunions ETR

Lucie envoie le calendrier régional 2020/2021 sur lequel figure les dates des réunions ETR qui sont rappelées ci-dessous :

- Lundi 21 septembre 2020
- Lundi 07 décembre 2020
- Lundi 01 mars 2021
- Lundi 31 mai 2021

Si certains Comités Départementaux veulent accueillir une des réunions au sein de leurs locaux, comme cela a été réalisé cette saison, ils peuvent en faire la proposition. Afin de faire un point plus régulier sur les activités des Comités Départementaux et de la Ligue Ile-de-France, Lucie propose la mise en place d'une réunion en visio d'une durée de 45 minutes à une heure toutes les 6 semaines (environ). Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8 – Questions diverses

Crise sanitaire Covid-19 : Les CTD ont échangé les politiques départementales de remboursement d'une partie de l'activité suite à la crise sanitaire du Covid-19. Sébastien demande si certains Comités Départementaux ont initié une telle réflexion. Il précise également qu'il y aura un gel des tarifs au niveau fédéral.

Point fédéral : Stéphane précise qu'il y a une vraie réflexion concernant le maintien du pôle France de Nancy. La FFTT part sur des projets individualisés pour les joueuses ou les intègrent d'autres Pôles. La filière de haut-niveau actuelle est très floue. La situation va être compliquée jusqu'aux prochaines élections. L'entraînement des filles pose question car le Pôle Espoir d'Ile-de-France ne sait pas où orienter les joueuses et comment les accompagner sur leur projet de haut-niveau.

Il va falloir initier une réflexion sur le rôle des Ligues dans les années à venir et notamment sur le plan financier et le maintien des Pôles Espoirs.

Partenariat Ligue Ile-de-France : Gewo est le nouveau partenaire de la Ligue Ile-de-France à partir de juillet 2020.

Awards de la Ligue Ile-de-France :

Lucie rapporte qu'elle a fait remonter aux élus la demande des CTD concernant la suppression des awards. Les élus souhaitent un maintien de ceux-ci. Lucie et Stéphane proposent une refonte du système actuel. Les CTD font remonter les remarques et idées suivantes :

Pascal est pour la valorisation des entraîneurs, mais pas en l'état. Il propose de mettre en place des critères précis et spécifiques afin de ne pas valoriser un éducateur plutôt qu'un autre au regard des contextes et moyens d'actions pour parvenir aux objectifs visés.

Arnaud et Xavier trouvent que le vote est biaisé car les votants ne connaissent pas tous les éducateurs, y compris ceux de leurs Comités Départementaux.

Les CTD font remonter que le vote n'est pas partial.

Les CTD font remonter qu'il est difficile de faire sortir du lot un seul entraîneur et d'avoir un vote régional.

Quelques CTD évoquent la possibilité de récompenser plus de personnes, en se basant sur une liste proposée par les CTD.

Les CTD font remonter qu'il n'est pas évident, de par leurs positions de donner un nom.

Les CTS proposent que les votes ne soient réalisés que par un jury Ligue, en élargissant le panel des votants (équipe technique du Pôle Espoir, présidents de Comités Départementaux etc.)

Stéphane rappelle que l'esprit des awards est de mettre en avant les entraîneurs et justement de ne pas mettre de critères pour ne pas sectoriser les entraîneurs

ANS-PSF : il est réalisé un tour des Comités Départementaux afin de savoir quels techniciens ont fait partie des commissions d'évaluation départementales. Il s'avère

que très peu de CTD ont fait partie de celles-ci. Lucie fait remarquer que c'est dommageable car ce sont les techniciens qui connaissent le mieux l'activité des clubs de leur territoire. Elle fera remonter cela auprès de la commission régionale. La séance est levée à 13h30.